

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Séance du 25 septembre 2020**

**Délibération CA\_20200925\_002**

**Sortie de biens meubles roulants, non roulants et autres matériels de l'inventaire**

**VOTE : adopté à l'unanimité**

**5 membre(s) étant absent(s)**

## **LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Considérant que le quorum est réuni ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Considérant qu'il convient de réformer différents biens meubles roulants, non roulants et autres matériels inutilisés par les services ;

Considérant la nécessité de mettre à jour l'inventaire et l'état de l'actif ;

### **DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>.** La réforme et la sortie de biens meubles roulants, non roulants et autres matériels de l'inventaire, mentionnés dans l'annexe 1 (option A) ci-jointe sont approuvées.

**Article 2.** La réforme et la sortie de l'inventaire du bien meuble roulant immatriculé 29 PK 36 dans le cadre de la cession à la société SA CHATEAUROUX TRUCKS Ets DOURS, conformément au marché relatif à la fourniture d'un châssis de deuxième main avec prestation de dépose/repose d'un équipement pour Camion Dévidoir Hors Route et reprise du châssis d'origine mentionné dans l'annexe 1 (option B) sont approuvées.

**Article 3.** Monsieur le président ou son représentant est autorisé à signer tout document se rapportant à ces opérations.

**DESCOUT Serge**